



Conseil économique et social

Distr. générale
14 décembre 2000
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-deuxième session

6-9 mars 2001

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Statistiques économiques : comptabilité nationale

Rapport de l'Équipe spéciale de la comptabilité nationale

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport de l'Équipe spéciale de la comptabilité nationale (organisateur : Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale) qui figure en annexe. Ce rapport est transmis à la Commission comme elle en a fait la demande à sa trente et unième session¹.

Notes

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2000, Supplément No 4 (E/2000/24)*, chap. II, sect. A.

* E/CN.3/2001/1.

Annexe

Rapport de l'Équipe spéciale de la comptabilité nationale

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1–2	3
I. Nouvelle approche de l'évaluation des étapes appliquée actuellement	3–14	3
A. Couverture des comptes	6–7	4
B. Mesure dans laquelle les concepts du Système de comptabilité nationale de 1993 ont été appliqués	8–9	4
C. Qualité	10	5
D. Essai pilote des questionnaires sur la couverture et l'application	11–13	5
E. Commentaires présentés par le Groupe de pays amis du Président	14	6
II. Mise à jour du SCN de 1993	15–20	6
A. Fréquence des mises à jour	15	6
B. Traitement des licences d'exploitation de téléphones cellulaires	16–18	6
C. Débats et/ou conclusions relatifs à d'autres questions	19–20	6
III. Coordination des programmes de travail relatifs à l'application du SCN de 1993	21–30	7
A. Présentation intégrée des programmes de travail du Groupe de travail intersecrétariats	21–22	7
B. Guides et manuels élaborés par les groupes d'étude	23–24	7
C. Évolution théorique et méthodologique	25–30	7
IV. Questions à débattre	31	8
Tableaux		
1. Champ couvert par les tableaux et comptes établis sur la base du SCN de 1993		9
2. Application du SCN de 1993 : contrôle de l'application des concepts du SCN de 1993		11
3. Manuels, précis et documentation concernant la mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale établis par les organisations membres du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale		13
4. Résumé des activités relatives au SCN menées par les organisations membres du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (depuis mars 2000)		17

Introduction

1. À sa trente et unième session (29 février-3 mars 2000), la Commission de statistique :

a) Tout en reconnaissant que l'évaluation des étapes de l'application du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993^a avait permis d'obtenir des informations utiles, a souligné qu'il faudrait tenir compte, pour la poursuivre, de données supplémentaires concernant notamment l'actualité, la périodicité, les mesures directes et l'adhésion théorique. L'évaluation en cours avait montré une absence générale de progrès dans l'application du SCN, à laquelle il fallait remédier (voir sect. I.A, I.B et I.C ci-dessous);

b) A prié le groupe de haut niveau du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale de réexaminer si la définition actuelle de l'application du SCN de 1993 était valable pour tous les pays. Le Groupe de travail intersecrétariats devrait s'employer à déterminer si l'on peut définir un ensemble de comptes de base (voir sect. I.A ci-dessous);

c) A souscrit à la création d'un groupe de pays amis du Président comprenant l'Australie, le Botswana, les États-Unis d'Amérique, la Hongrie, l'Inde et le Pérou. Le groupe de haut niveau et le groupe technique du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale ont été invités à rendre compte à ce dernier des résultats de leurs délibérations (voir sect. I.E ci-dessous);

d) A prié le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale d'examiner les points dont la Commission de statistique avait débattu à sa séance d'avril 2000, notamment les travaux futurs concernant la mesure du volume du produit intérieur brut et le lien entre les données de la comptabilité nationale et l'emploi. Pour ce qui était de la mise à jour du SCN de 1993, le Groupe de travail intersecrétariats devrait aussi en examiner la fréquence (voir sect. II.A et II.C ci-dessous);

e) A reconnu l'utilité des groupes de discussion électronique et encouragé la participation d'autres pays à ces groupes (voir sect. II.C ci-dessous);

f) A prié le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale de continuer à prêter une attention spéciale, dans ses programmes de travail, aux besoins des pays qui en sont à l'étape zéro ou un (voir par. 21 et 22 ci-dessous);

g) S'est félicitée de la décision prise par l'Institut de statistique des Pays-Bas d'accueillir, en coopération avec l'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT), un atelier sur la mesure du volume du produit intérieur brut et des prix (voir par. 26 ci-dessous).

2. La première section du présent rapport porte sur les questions soulevées par la Commission de statistique au sujet de l'évaluation en cours des étapes franchies par les pays et présente des propositions concernant une nouvelle manière de procéder. La section II fournit des informations sur le débat ou les conclusions dégagées sur des sujets dont certains pourraient éventuellement faire par la suite l'objet d'une procédure d'actualisation dans le cadre du SCN. La section III donne une présentation intégrée type des programmes de travail du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale visant à épauler l'application du SCN ainsi que des renseignements sur les manuels et les précis élaborés par les « groupes d'étude ». La section fait également rapport sur les domaines dans lesquels le Groupe entreprend de nouveaux travaux conceptuels et méthodologiques.

I. Nouvelle approche de l'évaluation des étapes appliquée actuellement

3. Les étapes actuelles de l'application du SCN de 1993, mises au point par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale en 1995 et adoptées officiellement par le Groupe de travail de la Commission de statistique en 1996, avaient un double objectif : a) fournir des « conseils » aux pays qui envisageaient d'étendre la couverture de leur comptabilité pour l'aligner sur le SCN de 1993; b) définir un instrument qui permette d'évaluer l'état des comptabilités nationales dans différents pays et régions et d'examiner les progrès réalisés au fil du temps. La démarche était particulièrement importante, car elle devait permettre d'identifier facilement les pays ou régions moins avancés de sorte que la communauté internationale puisse leur fournir un appui technique renforcé.

4. La Commission de statistique a souligné à maintes reprises que la responsabilité de l'application du SCN de 1993 incombe essentiellement aux pays eux-mêmes et que chaque pays peut choisir d'appliquer le SCN de 1993 de la façon qui correspond le mieux à ses besoins et ses ressources et de ne pas suivre les étapes

dans un ordre donné. Malheureusement, de nombreux pays ont considéré que les étapes représentaient l'ordre dans lequel ils devaient impérativement établir des comptes supplémentaires. De plus, les étapes peuvent donner une idée fautive de l'application du SCN de 1993 en ce que les niveaux d'application peuvent varier de pays à pays. Ainsi, pour certains pays dont l'économie est de taille relativement peu importante et ne dispose que d'un éventail d'activités étroit, l'application intégrale du SCN pourra ne représenter qu'un sous-système du SCN de taille bien inférieure à celui attendu d'autres pays. En outre, les étapes ne sont pas sensibles aux questions conceptuelles et qualitatives dans la mesure où elles ne concernent que l'adjonction des tableaux et des comptes recommandés.

5. Afin de mieux évaluer la mesure dans laquelle les pays ont appliqué le SCN de 1993, le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, lors de sa réunion d'avril 2000, a identifié trois grandes dimensions qu'il convient d'examiner ou de réexaminer : a) la couverture des comptes; b) l'application des concepts sur lesquels repose le SCN de 1993; et c) les questions de qualité. L'analyse de ces trois aspects est indispensable si l'on veut obtenir des données plus précises et plus complètes de l'application du SCN.

A. Couverture des comptes

6. En ce qui concerne la couverture des comptes prévue par le SCN de 1993, le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale a défini trois séries de données différentes au lieu des six étapes. La première série se rapporte aux comptes annuels considérés comme les « comptes minimaux » à établir avant qu'un pays puisse considérer qu'il a dûment appliqué le SCN. La deuxième série porte sur les comptes annuels dont l'élaboration est « recommandée » pour tous les pays et auxquels s'ajoutent les comptes trimestriels « recommandés » en raison de l'importance qu'ils présentent pour évaluer l'évolution d'une économie. La troisième série de données, enfin, comprend les données élémentaires qui présenteraient une importance pour l'évaluation du niveau d'application. Les trois ensembles sont exposés dans le premier tableau du présent document, dont la présentation correspond dans la mesure du possible à celle des tableaux qui figurent dans le nouveau questionnaire des Nations Unies sur les comptes nationaux.

7. L'ensemble des tableaux d'un système de comptabilité nationale définis comme le « minimum » indispensable à la compilation annuelle regroupe essentiellement les comptes recommandés aux étapes 1 et 2, rassemblant les données utilisées dans l'analyse de la croissance du produit national brut et l'analyse de la balance des paiements. Dans la plupart des pays, ces deux ensembles de données existent; le fait toutefois pour le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale de les définir comme un ensemble minimum de tableaux revient à dire que le groupe recommande d'intégrer les deux analyses pour obtenir un ensemble de données cohérentes des exportations et importations de biens et de services dans les analyses du produit national brut et de la balance des paiements. L'ensemble de données dont l'adjonction est « recommandée » élargit ce minimum de données pour y incorporer des données sur les secteurs public et financier de sorte qu'un lien puisse être établi entre les analyses du produit national brut et de la balance des paiements et les déficits publics et extérieurs. Pour l'élaboration des tableaux trimestriels, il n'est prévu aucun ensemble de données « minimum ». Toutefois, les données minimales « recommandées » sont en gros les mêmes que celles qui figurent au titre de l'ensemble de données « minimum » devant être réunies aux fins de la compilation annuelle, hormis quelques détails se rapportant à la valeur ajoutée qui ont été omis.

B. Mesure dans laquelle les concepts du Système de comptabilité nationale de 1993 ont été appliqués

8. L'évaluation de la dimension conceptuelle repose principalement sur la mesure dans laquelle les concepts, les règles de comptabilisation et les nomenclatures du SCN de 1993 sont utilisés. En pratique, ce n'est pas seulement le produit national brut mais tous les comptes qui devraient être examinés dans cette perspective. Cela dit, le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale estime qu'il est possible d'obtenir une évaluation rapide et raisonnablement fiable de la situation si l'on s'en tient aux grandes différences conceptuelles entre le SCN de 1993 et celui de 1968^b, qui ont une incidence sur le produit national brut et le revenu national brut, l'idée étant que, si un pays a pris en considération la majorité de ces changements, il est vraisemblable qu'il aura introduit les autres changements pertinents.

9. Le tableau 2 du présent document présente les concepts essentiels à prendre en considération dans l'évaluation de la mesure dans laquelle les recommandations du SCN de 1993 ont été suivies. La liste n'est pas complète; elle ne tient compte que de certaines des principales différences conceptuelles entre le SCN de 1993 et celui de 1968. Il est bien évident qu'un pays n'aura pas besoin de prendre en considération tous ces concepts essentiels pour être considéré comme ayant satisfait au SCN de 1993 à cet égard. Toutefois, le fait pour un pays de ne pas tenir compte de nombre d'entre eux soulève des doutes quant à son application effective du SCN.

C. Qualité

10. Lors de sa réunion d'avril 2000, le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale a examiné brièvement les questions de qualité associées à la nouvelle approche de la procédure d'évaluation des étapes. Le Groupe a décidé de suivre les progrès réalisés par le Fonds monétaire international dans ses travaux sur la mise au point, en coopération avec la Division de statistique des Nations Unies, un cadre d'évaluation de la qualité des comptes nationaux. Le projet de cadre a été examiné lors d'une réunion d'un groupe d'experts en juin 2000, à l'occasion de laquelle des experts nationaux et des représentants du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale ont participé. Les travaux ont débouché sur une longue liste de contrôle devant permettre d'évaluer la qualité d'ensemble des comptes nationaux. On procède actuellement à un essai pilote de la liste, dont les résultats seront examinés (en termes généraux) lors d'une réunion coorganisée par l'Office national de statistique de la République de Corée et le Fonds monétaire international, qui se tiendra en République de Corée en décembre 2000. Le Fonds monétaire international présentera un rapport à ce sujet à la réunion d'avril 2001 du Groupe.

D. Essai pilote des questionnaires sur la couverture et l'application

11. Lors de la réunion technique du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, tenue en avril 2000, la Commission économique pour l'Europe (CEE) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont proposé de vérifier la fiabilité des questionnaires portant respectivement sur l'application du SCN de 1993 et la couverture des comptes dans plusieurs pays de leurs régions respectives, et de rendre compte au Groupe à ce sujet.

12. La CEE a adressé le questionnaire sur l'application à 18 pays d'Europe et le questionnaire sur la couverture des comptes à un groupe plus restreint de 7 pays seulement. La CEA a adressé les deux questionnaires aux 56 pays d'Afrique. Les résultats ont été mitigés. La CEE a reçu 16 réponses au questionnaire sur l'application et 4 au questionnaire sur la couverture des comptes; dans l'ensemble, les réponses ont été satisfaisantes. Les problèmes ont été plus sérieux en Afrique. Seules 14 réponses ont été reçues, dont 12 indiquant que les pays concernés en étaient toujours à établir leurs comptes conformément au SCN de 1968. La CEE comme la CEA ont présenté un certain nombre de suggestions utiles sur la manière d'améliorer certaines des questions posées dans le questionnaire sur l'application. Le questionnaire sur la couverture des comptes a causé plus de difficultés aux pays bien qu'au départ il ait paru plus simple. De toute évidence, l'objet des deux questionnaires devra être mieux exposé.

13. La Division de statistique des Nations Unies met à l'essai cette année le questionnaire sur la couverture des comptes en utilisant sa base de données, comme elle l'a fait dans le passé pour l'évaluation des étapes. Cette année, la base de données de la Division comprend pour la première fois les données communiquées par les pays en réponse au questionnaire annuel sur le SCN de 1993, envoyé en octobre 1999. L'évaluation faite par la Division du questionnaire sur la couverture des comptes, combinée à une analyse plus détaillée de l'essai pilote concernant les deux questionnaires exécuté par la CEE et la CEA, sera présentée à la Commission dans un document distinct (E/CN.3/2001/8) sur la nouvelle évaluation de l'application du SCN de 1993. Pour ce qui est du questionnaire sur l'application du SCN de 1993, la Division de statistique l'a incorporé dans le questionnaire sur les comptes qu'elle envoie chaque année aux pays, adressé cette année au début d'octobre 2000, et elle s'efforcera d'évaluer les résultats obtenus en 2001 et de faire rapport à ce sujet à la prochaine session de la Commission.

E. Commentaires présentés par le Groupe de pays amis du Président

14. À sa trente et unième session, la Commission de statistique a invité six pays membres en tant que « pays amis du Président » pour présenter des commentaires sur les résultats des délibérations du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale relatives à la manière de mieux répondre à la question de savoir si les pays ont ou non appliqué le SCN de 1993. En conséquence, en septembre 2000, une lettre a été adressée aux six pays membres du Groupe pour solliciter leurs vues et commentaires sur la nouvelle approche proposée de l'évaluation des étapes actuelle. Au moment de l'établissement du présent rapport, quatre des six pays avaient fait parvenir leurs commentaires. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale prévoit d'établir une note à ce sujet.

II. Mise à jour du SCN de 1993

A. Fréquence des mises à jour

15. Comme l'a demandé la Commission de statistique, le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, à sa réunion d'avril 2000, a débattu de la fréquence des mises à jour du Système. Il estime que dans un monde en mutation de plus en plus rapide, il faudrait continuer à le mettre régulièrement à jour, chaque fois que des changements économiques majeurs se produisent, afin qu'il garde sa pertinence. Il estime également qu'il faudrait examiner plus étroitement la question de l'incorporation des futures modifications conceptuelles dans les questionnaires annuels de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), toutes les séries de modifications devant être apportées de manière cohérente auxdits questionnaires dans des délais raisonnables.

B. Traitement des licences d'exploitation de téléphones cellulaires

16. En juin 2000, le Groupe de travail intersecrétariats a tenu une réunion spéciale pour débattre du traitement des licences d'exploitation de téléphones cellulaires, question désormais importante vu le nombre

de pays qui vendent des licences donnant le droit d'utiliser des ondes radioélectriques. Il a convenu que ces licences devraient être traitées comme des biens intangibles (non produits) et non comme des droits, un service ou une location. Il a également convenu, en ce qui concerne la question connexe de l'amortissement de leur coût, de recommander de continuer à ne le comptabiliser qu'à la rubrique « Autres modifications apportées aux actifs », conformément au Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993.

17. Le Groupe de travail a examiné cette décision à sa réunion ordinaire des 21 et 22 septembre 2000, sur la base d'un document qu'un pays avait soumis pour examen à la réunion sur la comptabilité nationale organisée par l'OCDE la semaine suivante. Aucun nouvel argument n'ayant été avancé, il a considéré que la décision prise à sa réunion spéciale de juin 2000 continuait de refléter les vues de ses membres. Il considère également que la question du traitement des licences ne justifie pas que l'on modifie le SCN de 1993, même si une interprétation ou une clarification officielle est souhaitable. Entre-temps, il a décidé de faire paraître, dans le No 12 de la revue *SNA News & Notes*, un article détaillé sur la manière dont elle est traitée dans le SCN de 1993. Enfin, à l'issue de la réunion sur la comptabilité nationale susmentionnée, il a été décidé de demander à l'OCDE, en sa qualité de Présidente du Groupe de travail intersecrétariats, de constituer un groupe de discussion électronique sur la question pour que les débats y relatifs puissent se poursuivre. Ce groupe a été constitué le 17 novembre 2000.

18. Il est clair que les pays ont des vues entièrement divergentes sur les circonstances dans lesquelles il faut traiter l'utilisation de biens intangibles comme une location ou l'achat d'un bien, ce dont témoignent leurs systèmes de comptabilité nationale. Il est donc demandé à la Commission de statistique de se prononcer sur les mesures à prendre, en plus de la mise en place du groupe de discussion électronique, pour préciser la manière dont il faut traiter les biens intangibles.

C. Débats et/ou conclusions relatifs à d'autres questions

19. Il y a deux ans, le Groupe de travail intersecrétariats a constitué des groupes de discussion électroniques sur trois questions conceptuelles pouvant justifier une mise à jour du SCN de 1993, à savoir : a) la comptabilité des intérêts échus (accrual@imf.org);

b) la comptabilisation des intérêts en période d'inflation élevée (www.worldbank.org/data/working/iswgnna_background.html); c) le coût des transferts de propriété des actifs (www.oecd.org/std/nahome.html). Jusqu'à présent, la participation aux débats n'a pas été aussi large que prévu, bien que les *SNA News & Notes* aient fait valoir l'intérêt des groupes, et aucun consensus ne s'est encore dégagé sur les trois questions susmentionnées. Une plus large participation aux groupes étant souhaitable et attendue, en particulier des pays en développement, le Groupe de travail intersecrétariats a décidé de les maintenir en activité jusqu'en mars 2001 et de tirer les conclusions des débats auxquels ils donnent lieu à sa réunion d'avril 2001.

20. En ce qui concerne le traitement des droits de propriété intellectuelle (licences contre droits d'auteur), le SCN de 1993 manque de cohérence, ce qu'a bien montré Peter Hill dans un article qu'il a publié en 1997 dans le No 6 des *SNA News & Notes*. À sa dernière réunion technique, tenue en septembre 2000, le Groupe de travail intersecrétariats a réexaminé cette question controversée et décidé de reconnaître officiellement l'insuffisance du SCN plutôt que de proposer une modification, décision qui trouve essentiellement sa justification dans le mécanisme officiel de mise à jour du SCN de 1993, qui a été approuvé par la Commission de statistique. Il a été convenu qu'à moins d'une évolution sensible de la situation économique, les questions sujettes à controverse ne seraient pas réexaminées si les experts ne prenaient aucune décision à leur sujet pendant la révision du SCN, ce qui a été le cas pour le traitement des droits de propriété intellectuelle.

III. Coordination des programmes de travail relatifs à l'application du SCN de 1993

A. Présentation intégrée des programmes de travail du Groupe de travail intersecrétariats

21. Les tableaux 4 et 5 énumèrent de manière intégrée les documents et programmes de travail des organisations membres du Groupe de travail intersecrétariats destinés à appuyer l'application du SCN, en utilisant la présentation normalisée à laquelle il a été recouru dans les rapports précédents. Le tableau 3 contient une liste à jour des manuels et autres supports didacti-

ques et le tableau 4 une liste à jour des réunions et activités de recherche.

22. Comme l'a demandé la Commission de statistique, les membres du Groupe de travail intersecrétariats ont continué à aider le plus possible les pays qui en sont à la phase 0 ou 1 en organisant des activités de coopération technique et des ateliers de formation.

B. Guides et manuels élaborés par les groupes d'étude

23. Les groupes d'étude qui établissent des guides et manuels relatifs à la comptabilité nationale savent pertinemment que s'ils décident de les soumettre pour information ou adoption à la Commission de statistique, ils doivent préalablement obtenir le feu vert du Groupe de travail intersecrétariats. Celui-ci estime à ce propos que le plus pratique serait que chaque manuel contienne un chapitre ou une annexe écrit par un expert pleinement au fait du SCN de 1993 qui expliquerait clairement chacune des divergences par rapport à ce dernier et ce qui la justifie. Ce serait particulièrement utile pour les manuels consacrés aux comptes satellites, qui autorisent des divergences par rapport aux notions et conventions du cadre central du SCN. Il importe de faire toute la lumière sur ces divergences et de s'assurer que les manuels ne s'écartent pas par mégarde du SCN.

24. Le Groupe de travail intersecrétariats a été avisé que les groupes d'étude établissaient actuellement trois manuels, à savoir : a) le Système de comptabilité économique et environnementale intégré (Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement); b) les Directives relatives à la répartition du revenu (Groupe de Canberra sur la répartition du revenu des ménages); c) le Manuel sur les statistiques relatives au capital social (Groupe de Canberra sur les statistiques relatives au capital social). Le Système de comptabilité économique et environnementale intégré doit être présenté pour adoption à la Commission de statistique en mars 2001; les Directives relatives à la répartition du revenu doivent lui être présentées pour information à la même date.

C. Évolution théorique et méthodologique

25. On trouvera ci-après un résumé des activités que le Groupe de travail intersecrétariats a entreprises ou

prévoit d'entreprendre dans des domaines d'ordre conceptuel.

26. Mesures du volume du PIB et des prix. EUROSTAT s'emploie depuis 1998, en collaboration avec les pays membres de l'Union européenne, à améliorer la qualité des estimations des prix constants sur lesquels repose la comptabilité nationale. Le manuel qu'il doit établir à ce sujet étant de nature à intéresser un grand nombre de pays, il sera présenté et examiné à l'occasion d'un séminaire organisé en coopération avec Statistics Netherlands en avril 2001.

27. Comptabilité nationale et emploi. En raison de difficultés financières imprévues, la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU n'a pas été en mesure de commencer à étudier, en coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU et l'Organisation internationale du Travail, les moyens de faire en sorte, à l'échelle internationale, que la comptabilité nationale et les directives relatives aux classifications tiennent davantage compte des statistiques et des classifications de l'emploi. EUROSTAT poursuit ses travaux sur la question pour le compte de l'Union européenne.

28. Services d'intermédiation financière mesurés indirectement. Lorsque le Système de comptabilité nationale européen (SCNE) de 1995 – version européenne du SCN de 1993 – a été adopté, un certain nombre de pays membres de l'Union européenne, ne sachant pas très bien comment répartir le coût des services d'intermédiation financière mesurés indirectement, ont jugé bon de ne pas s'occuper de la question dans l'immédiat. Une période d'essai du SCNE de quatre ans (1998-2001) a été convenue. À la fin de 2000, EUROSTAT a présenté un rapport intérimaire établissant que tous les pays avaient été plus ou moins en mesure de répartir le coût des services susmentionnés mais que la qualité des estimations était parfois douteuse. Le programme de travail se poursuivra en 2001 et au début de 2002.

29. Comptabilité des administrations publiques. Le FMI a continué à établir son projet de manuel sur les statistiques financières des administrations publiques, dont la publication est actuellement prévue pour 2001.

30. Exhaustivité de la comptabilité nationale/mesure de l'économie non observée. En coopération avec d'autres organisations, l'OCDE a rédigé un avant-projet de manuel sur l'économie non observée,

qui porte essentiellement sur l'économie souterraine, les activités illégales, le secteur informel et d'autres secteurs économiques échappant à l'observation. Le manuel en question doit être publié en 2001.

IV. Questions à débattre

31. La Commission de statistique souhaitera peut-être exprimer ses vues sur les questions ci-après :

a) Les trois séries de données que le Groupe de travail propose d'utiliser pour établir la comptabilité nationale (celle concernant les comptes « minimaux », celle concernant les comptes « recommandés » et la troisième) doivent-elles remplacer les six phases d'application actuelles ou être considérées comme des séries de données supplémentaires?

b) Les principaux concepts énumérés dans le questionnaire relatif à l'application du SCN suffisent-ils pour évaluer le degré de conformité conceptuelle des systèmes de comptabilité nationale avec le SCN?

c) La Commission estime-t-elle qu'il faut prendre des mesures autres que la constitution d'un groupe de discussion électronique pour obtenir une large gamme de vues sur le traitement des licences d'exploitation de téléphones cellulaires, l'idée étant que le Groupe de travail intersecrétariats puisse s'appuyer, pour examiner la question plus avant, sur d'autres éléments que les propositions faites par les pays dans le cadre du groupe de discussion susmentionné?

d) La Commission a-t-elle des suggestions à faire quant à la manière d'encourager une plus grande participation aux groupes de discussion électroniques?

e) La Commission est-elle satisfaite des critères dont se sert le Groupe de travail intersecrétariats pour examiner les manuels des groupes d'étude relatifs à la comptabilité nationale qui doivent lui être présentés pour approbation?

Notes

^a Commission des communautés européennes, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation des Nations Unies et Banque mondiale, *Système de comptabilité nationale de 1993* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.XVII.4).

^b *Études méthodologiques*, No 2, Rev. 3 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.69.XVII.3).

Tableau 1
Champ couvert par les tableaux et comptes établis sur la base du SCN de 1993

		<i>Segments SCN</i>	
<i>Numéros des tableaux correspondants dans le questionnaire des Nations Unies relatif au SCN</i>	<i>Comptes satellites intégrés</i>		
	<i>Intitulé du segment SCN</i>	<i>Comptes annuels</i>	<i>Comptes trimestriels</i>
Valeur ajoutée, PIB et emploi			
2.1	Valeur ajoutée et PIB à prix courants par branche d'activité	Min.	Recomm.
2.2	Valeur ajoutée et PIB à prix constants par branche d'activité	Min.	Recomm.
1.3	Dépenses du PIB à prix courants	Min.	Recomm.
1.4	Dépenses du PIB à prix constants	Min.	Recomm.
2.3	Composantes de la valeur ajoutée par branche d'activité, prix courants	Min.	Recomm.
	Emploi par branche d'activité	Min.	Recomm.
Comptes et tableaux intégrés, y compris comptes satellites intégrés			
1.5/4.1	Comptes relatifs à l'ensemble de l'économie	Min.	Recomm.
	Tableau des ressources et des emplois	Recomm.	Souhaitable
5.1	Tableau croisé de la production/valeur ajoutée par branche d'activité et par secteur	Recomm.	
	Comptes économiques intégrés	*	
	Comptes du tourisme	*	
	Comptes de l'environnement	*	
	Matrices de comptabilité sociale	*	
	Autres comptes socioéconomiques		
Classement des dépenses par fonction			
3.1	Dépenses de consommation finale (et autres) des administrations publiques par fonction, à prix courants	Recomm.	
	Dépenses de consommation finale des administrations publiques par fonction, à prix constants	*	
3.2	Dépenses de consommation individuelle (et autres) par fonction, à prix courants	Recomm.	
	Dépenses de consommation individuelle par fonction, à prix constants	*	
	Classification par fonction de la consommation intermédiaire et finale dans tous les secteurs	*	
Comptes de secteurs (jusqu'à la capacité de financement)			
4.2	Comptes du reste du monde (jusqu'à la capacité de financement)	Min.	Recomm.
4.3	Comptes du secteur des sociétés non financières (jusqu'à la capacité de financement)	*	
4.4	Comptes du secteur des sociétés financières (jusqu'à la capacité de financement)	Recomm.	
4.5	Comptes du secteur des administrations publiques (jusqu'à la capacité de financement)	Recomm.	
4.6	Comptes du secteur des ménages (jusqu'à la capacité de financement)	*	

<i>Segments SCN</i>				
<i>Numéros des tableaux correspondants dans le question- naire des Nations Unies relatif au SCN</i>	<i>Comptes satellites intégrés</i>		<i>Comptes annuels</i>	<i>Comptes trimestriels</i>
	<i>Intitulé du segment SCN</i>			
4.7	Comptes du secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages (jusqu'à la capacité de financement)		*	
Comptes et tableaux des stocks financiers et des stocks de capital				
4.1 à 4.7	Comptes financiers de tous les secteurs		*	
	Comptes de patrimoine, comptes de réévaluation et de changement de volume d'actifs		*	
	Comptes des actifs financiers		*	
	Comptes des actifs produits		*	
	Comptes des actifs non produits		*	

Note : Le tableau 1 utilise les termes et symboles suivants :

Min. : signifie que la compilation de ce tableau est indispensable avant que l'on puisse considérer que le SCN de 1993 a été appliqué.

Recomm. : tableau dont la compilation est hautement recommandée pour tous les pays.

Souhaitable : données utiles qui devaient être élaborées dans la mesure du possible.

Autres séries de données qui seraient importantes pour évaluer le niveau d'application du SCN de 1993.

Les tableaux sans numéro ne sont pas inclus dans le questionnaire SCN annuel.

Tableau 2

Application du SCN de 1993 : contrôle de l'application des concepts du SCN de 1993

Les statistiques de comptabilité nationale publiées de votre pays comprennent-elles actuellement des estimations pour les éléments suivants :

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Partiel- lement</i>	<i>Sans objet</i>
Éléments ayant une incidence sur le niveau du produit intérieur brut (PIB)				
Formation brute de capital (FBC)/production				
Les dépenses militaires des administrations publiques consacrées à des actifs fixes pouvant servir à des usages civils sont-elles comprises dans la FBC?				
La consommation de capital fixe est-elle comptabilisée pour tous les actifs fixes des administrations publiques (routes, barrages et ouvrages hydrauliques et autres constructions, à l'exception des structures)?				
La prospection minière et pétrolière (qu'elle soit ou non couronnée de succès) est-elle intégralement enregistrée dans le compte de capital?				
Les dépenses pour l'acquisition de logiciels sont-elles comptabilisées dans la FBC et les dépenses de développement de logiciels le sont-elles dans la production?				
Les dépenses afférentes aux oeuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales sont-elles comptabilisées dans la FBC et les dépenses afférentes à leur exploitation dans la production?				
Les dépenses en objets de valeur sont-elles comprises dans la FBC?				
Le SCN de 1993 étend le champ de la production des ménages à des biens qui ne sont pas fabriqués à partir de produits primaires – ces biens sont-ils comptabilisés dans la production?				
Le SCN de 1993 étend le champ de la production des ménages à des biens provenant de la transformation de produits primaires qu'ils ne produisent pas eux-mêmes – ces biens sont-ils comptabilisés dans la production?				
La croissance naturelle des forêts cultivées est-elle enregistrée dans la production et dans la FBC?				
Estimations en volume				
Les estimations en volume sont-elles établies par enchaînement avec des pondérations variant chaque année?				

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Partiel- lement</i>	<i>Sans objet</i>
Cotisations sociales/assurance sociale				
Les cotisations sociales directes (maladie, chômage, retraite et autres) à la charge des entreprises sont-elles imputées à titre de rémunération des salariés et comptabilisées comme cotisations à des plans d'assurance sociale entrepris par les employeurs privés?				
Dans le cas de l'assurance-vie, les estimations comprennent-elles les suppléments de primes ou sont-elles établies seulement sur la base des primes moins les droits?				
Éléments ayant une incidence sur le revenu national brut (RNB)				
Y-a-t-il des estimations des bénéfices réinvestis dans le compte du reste du monde?				
Les envois de fonds des travailleurs expatriés sont-ils exclus du RNB?				
Éléments sans incidence sur le revenu du PIB/RNB				
Consommation finale				
La dépense de consommation finale des administrations publiques est-elle décomposée en consommation individuelle et consommation collective?				

Tableau 3
**Manuels, précis et documentation concernant la mise en oeuvre
 du Système de comptabilité nationale établis par les organisations membres
 du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale***

<i>Manuels, précis, recueils et logiciels destinés à faciliter la comptabilité nationale</i>	<i>Organisation membre du Groupe de travail intersecrétariats responsable de la publication</i>	<i>États d'avancement</i>	<i>Date de publication</i>
25. Manuel de statistiques monétaires et financières	FMI	Paru	2000
27. Manuel sur une méthode systémique d'établissement des comptes nationaux	Division de statistique de l'ONU	Paru	Mars 2000
28. Manuel sur l'établissement et l'analyse des tableaux d'entrées-sorties	Division de statistique de l'ONU	Paru	Janvier 2000
31. Glossaire du Système de comptabilité nationale de 1993	OCDE	Paru	2000
33. Manuel sur les rapports entre les comptes des entreprises et la comptabilité nationale	Division de statistique de l'ONU	Paru	Avril 2000
34. Manuel sur la comptabilité des ménages : expérience de l'utilisation des concepts et de leur compilation	Division de statistique de l'ONU		
Volume 1 : comptes du secteur des ménages		Paru	Décembre 2000
Volume 2 : comptes satellites des ménages		Paru	Décembre 2000
35. Manuel de l'utilisation de la macrocomptabilité pour l'analyse politique	Division de statistique de l'ONU	Donné à publier en décembre 1999	2001
36. Manuel sur les institutions sans but lucratif, avec la collaboration de l'Université Johns Hopkins (États-Unis d'Amérique)	Division de statistique de l'ONU	Version préliminaire des chapitres disponible; essai pilote en 2000-2001	2002
37. <i>Manual on Government Finance Statistics</i> : révision de la version de 1986	FMI	Les chapitres seront soumis au fur et à mesure aux États membres en 1999 pour commentaires	2001
39. Guide de l'élaboration du SCN de 1993 : introduction pratique	Division de statistique de l'ONU	Version préliminaire de chapitres et d'exercices disponible	2001
40. Comptabilité écologique et économique intégrée : manuel opérationnel (en coopération avec le Groupe de Nairobi)	Division de statistique de l'ONU	Paru	Septembre 2000
42. Comptabilité écologique et économique intégrée des pêches (en coopération avec la FAO et l'UNU)	Division de statistique de l'ONU	Version préliminaire de certains chapitres	2001

<i>Manuels, précis, recueils et logiciels destinés à faciliter la comptabilité nationale</i>	<i>Organisation membre du Groupe de travail intersecrétariats responsable de la publication</i>	<i>États d'avancement</i>	<i>Date de publication</i>
43. Manuel sur la compilation des statistiques sur le déficit et la dette des administrations publiques selon le SEC 1995 (procédure du déficit excessif)	EUROSTAT	Paru	Mars 2000
44. Manuel sur l'établissement des tableaux d'entrées-sorties selon le SEC 1995	EUROSTAT	En cours	
45. Manuel sur les comptes nationaux trimestriels	FMI	Version préliminaire disponible sur le site Web du FMI	Début 2001
46. <i>Foreign Trade Statistics Operational Manual</i>	Division de statistique de l'ONU	Paru	Juillet 2000
47. <i>Handbook on Prices and Volumes</i>	EUROSTAT	La version préliminaire sera examinée lors d'une réunion en mars 2001	2001
48. Version CD-ROM du SCN de 1993 en espagnol	CEPALC/Division de statistique de l'ONU	Paru	Octobre 2000
49. Manuel de comptabilité trimestrielle en espagnol	EUROSTAT/CEPALC/Division de statistique de l'ONU	Paru	Octobre 2000
50. Glossaire des comptes nationaux établi par la CESAO (explication en arabe accompagnée d'un dictionnaire anglais/arabe/français)	CESAO	Soumis au service de la reproduction de la CESAO	Fin 2000
51. Compte satellite du tourisme : cadre méthodologique recommandé (en coopération avec le Groupe de travail intersecrétariats sur le compte satellite du tourisme)	OMT/OCDE/EUROSTAT/Division de statistique de l'ONU	Version préliminaire adoptée par la Commission de statistique en mars 2000	Début 2001
52. Manuel sur les statistiques relatives au capital social (en coopération avec le Groupe de Canberra sur les statistiques relatives au capital social)	OCDE	Les derniers chapitres sont à l'examen	2001
53. Manuel des statistiques du commerce international des services (en coopération avec l'équipe spéciale des statistiques du commerce international des services de l'ONU)	EUROSTAT/FMI/OCDE/Division de statistique de l'ONU/CNUCED/OMT	La version préliminaire définitive sera présentée à la Commission de statistique en 2001 pour adoption	2001
54. Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (en coopération avec le Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale)	EUROSTAT/OCDE/Division de statistique de l'ONU/Banque mondiale	La version préliminaire devrait être présentée à la Commission de statistique en 2001 pour adoption	2001

<i>Manuels, précis, recueils et logiciels destinés à faciliter la comptabilité nationale</i>	<i>Organisation membre du Groupe de travail intersecrétariats responsable de la publication</i>	<i>États d'avancement</i>	<i>Date de publication</i>
55. <i>OECD Productivity Manual</i>	OCDE	Examen de la version préliminaire des chapitres par le Groupe de travail statistique du Comité de l'industrie de l'OCDE en novembre 2000	2001
56. <i>OECD Handbook on Deflators for Information Technology Products</i>	OCDE	Premier examen de la version préliminaire des chapitres par le Groupe de travail statistique du Comité de l'industrie de l'OCDE en novembre 2000	2001
57. <i>Manual on the Non-observed Economy</i>	OCDE	Version préliminaire disponible	2001
58. Directives relatives à la répartition du revenu (en coopération avec le Groupe de Canberra sur les statistiques du revenu des ménages)	OCDE	Le projet définitif sera présenté à la Commission de statistique en 2001 pour information. Cet ouvrage sera publié par le Service statistique du Canada au nom du Groupe de Canberra	2001
59. Première brochure relative à l'actualisation du SCN de 1993 (y compris les instruments financiers dérivés, les classifications par fonction et le glossaire du SCN)	Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale	Le projet définitif sera donné à publier à la fin de 2000	2001
60. Manuel des indices des prix à la consommation (par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix)	EUROSTAT/FMI/OIT/OCDE/CEE	La version préliminaire définitive sera achevée en octobre 2000	2001
61. Manuel des indices des prix à la production (par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix)	EUROSTAT/FMI/OIT/OCDE/CEE	Version préliminaire prévue pour avril 2001	2002
62. Manuel d'utilisation de la Classification internationale type (en coopération avec le sous-groupe technique de l'ONU sur les classifications)	Division de statistique de l'ONU	Première version disponible : on envisage de la donner à publier à la fin de 2001	2002

<i>Manuels, précis, recueils et logiciels destinés à faciliter la comptabilité nationale</i>	<i>Organisation membre du Groupe de travail intersecrétariats responsable de la publication</i>	<i>États d'avancement</i>	<i>Date de publication</i>
63. Mise à jour de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (Rev.3/Add.1), en coopération avec le sous-groupe technique de l'ONU sur les classifications	Division de statistique de l'ONU	La version préliminaire sera présentée à la Commission de statistique en 2002	2002
64. Mise à jour de la Classification centrale des produits (en coopération avec le sous-groupe technique de l'ONU sur les classifications)	Division de statistique de l'ONU	La version préliminaire sera présentée à la Commission de statistique en 2002	2002

* On trouvera dans les documents E/CN.3/1999/2 et E/CN.3/2000/2 la liste des publications parues avant 2000.

Tableau 4
**Résumé des activités relatives au SCN menées par les organisations membres
 du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale
 (depuis mars 2000)**

<i>Organisation membre du Groupe de travail</i>	<i>I</i>	<i>II</i>
	<i>Réunions, séminaires et ateliers, cours de formation, etc.</i>	<i>Activités de recherche visant à résoudre les problèmes théoriques et pratiques de l'application du SCN de 1993</i>
<i>A. Organisations internationales</i>		
1. EUROSTAT	a) Cours de formation de statisticiens européens sur le SEC de 1995 b) Séminaire consacré au guide sur la mesure du produit intérieur brut et des prix, en collaboration avec Statistics Netherlands (mars 2001)	a) Examen de l'attribution des services d'intermédiation financière mesurés indirectement selon le SEC de 1995 b) Mise au point de méthodes de comptabilité nationale de l'environnement c) Examen des méthodes utilisées par les États membres pour établir les comptes selon le SEC de 1995; établissement des inventaires (1999-2000) d) Élaboration d'un manuel recensant les meilleures pratiques en ce qui concerne l'établissement des estimations des volumes et des prix dans la comptabilité nationale e) Équipe spéciale sur l'évaluation de l'exactitude des statistiques de comptabilité nationale f) Équipe spéciale sur la délimitation du secteur des administrations publiques g) Coopération avec les pays en voie d'adhésion concernant la mise en oeuvre du SEC de 1995
2. FMI	a) Cours de comptabilité nationale portant sur la théorie et la pratique du SCN de 1993 : Singapore Training Institute, 6 avril-4 mai 2001; programme régional de formation avec le Fonds monétaire arabe, 6-18 octobre 2001; Institut du FMI, Washington, six semaines, 29 octobre-7 décembre 2001 b) Séminaire sur la comptabilité nationale trimestrielle (à des intervalles irréguliers) c) Cours de formation sur les statistiques des prix (prix à la consommation, prix à la production et prix courants) et sur leurs liens avec la comptabilité nationale : Saint-Kitts-et-Nevis, 26 février-9 mars 2001; Singapore Training Institute, 11-22 juin 2001 d) Cours périodiques sur les statistiques de la balance des paiements, les statistiques des finances publiques et les statistiques monétaires ayant trait à la comptabilité nationale et les liens entre ces systèmes statistiques spécialisés et la comptabilité nationale	

<i>Organisation membre du Groupe de travail</i>	<i>I Réunions, séminaires et ateliers, cours de formation, etc.</i>	<i>II Activités de recherche visant à résoudre les problèmes théoriques et pratiques de l'application du SCN de 1993</i>
3. OCDE	<p>a) Réunions annuelles de l'OCDE sur la comptabilité nationale (Paris, 26-29 septembre 2000; 9-12 octobre 2001)</p> <p>b) Réunion d'experts de l'OCDE et d'EUROSTAT sur les statistiques du commerce international des services (Paris, 11 et 12 décembre 2001)</p> <p>c) Séminaire organisé par l'OCDE et la Banque mondiale sur l'application des parités des pouvoirs d'achat et les méthodes y relatives (Washington, janvier/février 2001)</p> <p>d) Réunion du Groupe de Londres étendu, organisée par Statistics Netherlands, en vue d'examiner le projet complet de Système de comptabilité environnementale et économique intégrée de 2000 (Voorburg, février 2001)</p> <p>e) Réunion organisée conjointement par la CEE, l'OCDE et EUROSTAT sur la comptabilité nationale (Genève, 26-28 avril 2000)</p>	<p>a) Poursuite des recherches en vue de l'élaboration de méthodes permettant de rendre compte des effets de l'épuisement des ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement dans le cadre du SCN de 1993</p> <p>b) Travaux de recherche sur l'économie non observée</p>
4. Division de statistique de l'ONU	<p>a) Réunion d'un groupe d'experts chargé de réviser le Manuel des statistiques du commerce international des services, 10-12 juillet 2000</p> <p>b) Réunions d'un sous-groupe technique de l'ONU sur les classifications (Luxembourg, New York et Ottawa, 2000 et 2001)</p> <p>c) Réunion d'un groupe d'experts sur les classifications économiques et sociales internationales (New York, juin 2001)</p> <p>d) Réunion d'un groupe d'experts de l'ONU chargé de réviser le manuel consacré aux institutions à but non lucratif (New York, juillet 2001)</p> <p>e) Ateliers organisés en coopération avec la CEA, la CESAP et la CESAO concernant l'application du SCN de 1993 (2000 et 2001)</p> <p>f) Ateliers organisés en coopération avec la CEA et la CESAP concernant l'application des classifications par activités et par produits (2000 et 2001)</p>	<p>a) Projet d'étude des institutions à but non lucratif, mené conjointement avec l'Université Johns Hopkins</p> <p>b) Poursuite des travaux sur l'élaboration d'un système de comptabilité économique et environnementale intégrée</p> <p>c) Poursuite des travaux sur l'élaboration et l'affinement de la classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et de la classification centrale de produits (CPC)</p>
5. Banque mondiale	<p>a) Séminaire organisé par la Banque mondiale et l'OCDE sur l'application des parités des pouvoirs d'achat et les méthodes y relatives (Washington, janvier/février 2001)</p>	<p>a) Mesure de la pauvreté à l'aide des parités des pouvoirs d'achat établies pour certains niveaux de revenus</p>

<i>Organisation membre du Groupe de travail</i>	<i>I Réunions, séminaires et ateliers, cours de formation, etc.</i>	<i>II Activités de recherche visant à résoudre les problèmes théoriques et pratiques de l'application du SCN de 1993</i>
<i>B. Commissions régionales</i>		
6. CEA	<p>a) Ateliers organisés conjointement par la CEA et la Division de statistique de l'ONU sur l'application du SCN de 1993 vue sous l'angle des comptes du secteur des ménages (Addis-Abeba, 20-24 novembre 2000)</p> <p>b) Atelier organisé conjointement par la CEA et la Division de statistique de l'ONU sur les classifications (Addis-Abeba, 27 novembre-1er décembre 2000)</p>	
7. CEE	<p>a) Réunions communes CEE/OCDE/EUROSTAT sur la comptabilité nationale (Genève, 26-28 avril 2000; et avril 2002)</p> <p>b) Consultations entre la CEE, l'OCDE et EUROSTAT au sujet du Programme européen de comparaison (Genève, 23-25 octobre 2000)</p> <p>c) Atelier organisé conjointement par la CEE, l'OCDE et CIS-STAT sur la comptabilité nationale dans les pays de la CEI (Moscou, mai 2001)</p>	<p>a) Projet sur le stock de capital, à l'intention des pays en transition; études de cas sur les méthodes utilisées; amélioration des méthodes d'estimation</p> <p>b) Poursuite de l'appui au Programme européen de comparaison dans le cadre du Programme de comparaison internationale (PCI) de l'ONU</p>
8. CEPALC	<p>a) Cours internationaux de formation à la comptabilité nationale, donnés par le Centre d'études monétaires latino-américaines (CEMLA), parrainés par : la Banque centrale du Nicaragua (17 février-11 mars 2000); l'Institut mexicain de statistique (INEGI) (22 mai-2 juin et 9-20 octobre 2000); l'Institut bolivien de statistique (8-18 août 2000); la Banque centrale de la République dominicaine (27 avril-14 mai 2000); la Banque centrale de Cuba (4-21 juillet 2000); la Banque centrale de Bolivie (6-18 août 2000); la Banque centrale d'Aruba (11-29 septembre 2000); le FMI et le Mexique (13 novembre-3 décembre 2000); cours sur la balance des paiements, organisé à l'INEGI (22 mai-2 juin 2000)</p> <p>b) Premier séminaire sur la comptabilité trimestrielle de la Communauté andine, organisé à l'Institut bolivien de statistique (27-29 septembre 2000)</p> <p>c) Ateliers sur les statistiques du commerce international, organisés conjointement par la CEPALC et la Division de statistique de l'ONU à l'intention des pays d'Amérique latine et d'Amérique centrale (Santiago, 2-5 mai 2000)</p> <p>d) Ateliers sous-régionaux sur le PCI (pays du Mercosur, Chili et Bolivie) organisés à l'Institut national de statistique et de recensement (INDEC) (Argentine, 5-7 avril 2000); à la Banque du Paraguay (9-13 octobre 2000)</p>	<p>a) Sixième enquête sur l'application du SCN de 1993 (septembre-novembre 2000)</p> <p>b) Première enquête sur la production de statistiques de base pour la comptabilité nationale par les offices nationaux de statistique (janvier 2000)</p> <p>c) Élaboration et diffusion de directives en vue d'une progression systématique vers l'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes</p> <p>d) Enquête sur les statistiques environnementales dans les pays d'Amérique latine (août-septembre 2000)</p>

<i>Organisation membre du Groupe de travail</i>	<i>I Réunions, séminaires et ateliers, cours de formation, etc.</i>	<i>II Activités de recherche visant à résoudre les problèmes théoriques et pratiques de l'application du SCN de 1993</i>
9. CESAP	<p>e) Atelier sur la comptabilité nationale trimestrielle, organisé conjointement par la CEPALC et l'Institut brésilien de statistique, dans les locaux de l'Institut (Rio de Janeiro, 20-24 novembre 2000)</p> <p>a) Séries d'ateliers de formation organisés dans les pays : Myanmar, République démocratique populaire lao et Viet Nam (novembre 1999)</p> <p>b) Dernier atelier sur le changement d'année de référence des comptes nationaux et leur harmonisation, organisé par la Banque asiatique de développement et la CESAP (Bangkok, 13-16 février 2001)</p> <p>c) Atelier régional sur les statistiques et les comptes satellites du tourisme, organisé par l'Organisation mondiale du tourisme et la CESAP (Bangkok, 21-23 février 2001)</p> <p>d) Atelier dans la sous-région du Pacifique sur la comptabilité nationale (Suva, mars 2001 ou dans le courant de 2001)</p> <p>e) Atelier ou séminaire sur l'application du SCN de 1993 (Philippines, premier trimestre 2001)</p> <p>f) Atelier consacré à l'analyse des échanges interindustriels (Division de statistique de l'ONU/Compte pour le développement) (Indonésie, deuxième trimestre 2001)</p>	<p>a) En coopération avec la Banque mondiale et l'OCDE, poursuite de l'appui à la phase VI du Programme de comparaison internationale dans la région Asie-Pacifique, pour l'année de référence 1999</p>
10. CESAO	<p>a) Atelier sur les liens entre la balance des paiements et le SCN de 1993 (27-29 juin 2000)</p> <p>b) Atelier organisé conjointement par la CESAO et la Division de statistique de l'ONU sur l'application du SCN de 1993 (Beyrouth, 2000)</p>	

Sigles utilisés dans les tableaux 1 à 4

CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEI	Communauté d'États indépendants
CEI-STAT	Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CPC	Classification centrale de produits
EEE	Espace économique européen
EUROSTAT	Office statistique des Communautés européennes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
Mercosur	Marché commun du Sud
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMT	Organisation mondiale du tourisme
PCI	Programme de comparaison internationale
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
SCEE	Système de comptabilité économique et environnementale intégrée
SEC	Système européen de comptabilité économique intégrée
UE	Union européenne
UNSD	Division de statistique du Secrétariat de l'ONU
UNU	Université des Nations Unies